JEU-CONCOURS

L'ANCIEN MONDE
1940-1945 PART1

A GAGNER
Des places pour le spectacle son et lumière de Vivre Ensemble à Brebotte, Grandv'hilare, et le Cinéma des 5 Fontaines à Delle

18 Juin 1940,
les troupes allemandes entrent dans Belfort. Il n'aura fallu que trois jours pour que la garnison française se rende. En quelques semaines, tout le Territoire de Belfort est occupé.

L'invasion allemande s'est opérée par le sud, depuis Châtenois et Danjoutin. Les troupes de la 1ère Panzerdivision, avec une vingtaine de chars et une importante artillerie motorisée, se sont emparées sans grande résistance de la cité du Lion (photos en haut à gauche et en bas à droite de la carte). Après la reddition de la citadelle, le 18 juin 1940, en fin d'après-midi, le drapeau à la croix gammée flotte sur la caserne. Le drapeau blanc, lui, flotte sur le château de Belfort, symbole de la reddition.

Je m'appelle Héléna DRAVIÈRE, 17 ans, et je vis avec ma famille dans le Sud Territoire de Belfort à Joncherey sous l'occupation. Suite à l'allocution du général de Gaulle à la BBC, mon père et moi avons choisi le camp de la résistance.

En vertu des conventions d'armistice du 22 juin 1940, le Territoire de Belfort appartient à la zone réservée. La présence des autorités allemandes y est plus contraignante que dans d'autres territoires occupés, même si le département échappe à l'annexion au Reich qu'ont connue nos voisins alsaciens.

Toutes les informations (textes (issus en partie du livre " Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - 303 p") et carte) sont de véritables faits historiques. Seuls les personnages d'Héléna et sa famille concernant le jeu sont fictionnels.

Pour participer, remplissez les 3 objectifs disséminés dans la double page puis référez-vous au cadre PARTICIPATION (page de droite) pour les modalités. Vous pouvez également visionner la vidéo d'introduction sur www.cc-sud-territoire.fr/jeu-concours.htm

ACTION DE LA RÉSISTANCE DANS LE SUD TERRITOIRE DE BELFORT

Dans la zone réservée, les ordonnances allemandes sont appliquées en priorité. Le gouvernement de Vichy fait montre d'un antisémitisme d'État en dehors de toute pression allemande. Les mesures discriminatoires se succèdent. Les juifs français et étrangers sont mis à l'écart et inscrits sur des listes particulières. Les arrestations systématiques débutent en 1942 et se poursuivent jusqu'en février 1944. Les premières rafles concernent les Juifs étrangers.

De nombreux Juifs étrangers tentent de passer en Suisse mais les contrôles vers Delle sont renforcés et au total 230 d'entre eux sont arrêtés et envoyés presque tous à Auschwitz.

Issu partiellement de "Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - p49, 55"

En attendant de pouvoir passer la frontière, les candidats au passage devaient trouver des abris sûrs. Il disposaient d'adresses à Grandvillars, Boron, Méziré et Delle (dont l'orphelinat), abris qu'ils quittaient au moment du départ.

Les candidats au passage arrivent par plusieurs filières. La dernière adresse étant la poste de Grandvillars (photo à gauche de la carte). Le groupe franc de Grandvillars estime avoir passé environ 150 aviateurs ; à ceux-ci s'ajoutent de nombreux soldats de toutes nationalités, des juifs et des personnes recherchées par la Gestapo.

Le passage vers la Suisse s'effectuait principalement par les différentes fermes (Delle : ferme d'Amérique, ferme Monnot - Beaucourt : ferme du Champ Houdin dont le propiétaire dirigeait les fugitifs vers la frontière - Croix : ferme du Paradis - Faverois : ferme Saint-André (chemin en pleine forêt jusqu'à la borne frontière), ferme du Fahy).

Issu partiellement de "Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - p 116"

OBJECTIF #2 OBSERVATION
Des cartes du Sud Territoire au **nombre de 7** se trouvent dans la pièce. Trouvez toutes les cartes pour remplir l'objectif et montrer à votre père votre sens de l'observation afin qu'il puisse vous confier plus de responsabilités.

OBJECTIF #3 DÉDUCTION
6 personnes sont venues les unes après les autres déposer leurs documents pour obtenir des faux papiers. Toutes les personnes se sont assises dans la pièce sur un banc. Le père d'Héléna vous demande d'établir les documents en fonction de l'ordre d'arrivée des personnes.

A gauche, il y a Joël et Yael qui sont de chaque côté d'Élie. David et Élie sont séparés par 3 personnes. David et Anaëlle sont de chaque côté de Shoshana.

Quel est l'ordre qu'Héléna doit respecter sachant que celui-ci commence à gauche ?

OBJECTIF #1 RETRANSCRIPTION
Le père d'Héléna a reçu un message en code morse. Faites lui gagner du temps en déchiffrant le message qu'il a reçu. Dans un premier temps, déchiffrez le message à l'aide de l'alphabet morse.

••–••••––•/•–••••–••––•–•••–••–•–•••–/•––••–••–•–––•–/
•––•–••–•–•–•–••––•/–••–•–•––••–•••–•–––•–'••–•••–•/
••'–•••–••–•–•/•–•–•/•––••–••–/•––•–••••–––––•–––••–•••/
––•–––––•–••––/––•••–••–•–••–––•••/

Pour éviter que le message soit lu facilement si celui-ci est intercepté par d'autres écoutants, une clé de chiffrement a été utilisée. La clé pour pouvoir décoder le message correspond à **A=D**.

Le passage de la frontière a été possible grâce à quelques hommes qui ont refusé de se soumettre et ont choisi le camp de la résistance.
L'exemple du corps franc de Grandvillars est significatif. Ainsi, Auguste GRAILLOT, receveur principal de la Poste de Grandvillars pendant l'occupation, a accueilli de nombreux candidats à la fuite et organisé leur départ. Il est arrêté par la Gestapo de Delle le 13 octobre 1944 après avoir connu successivement les camps de Dachau et d'Auschwitz. De nombreux candidats à l'évasion ou au retour en France ont utilisé les services de ce petit groupe d'hommes. Le corps franc de Grandvillars s'est formé autour de l'idée du refus de la défaite. Le groupe est formé de 12 membres : 7 originaires de Grandvillars, les autres se partageant entre Froidefontaine, Croix, Faverois, Beaucourt et Delle.

Issu partiellement de "Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - p 116"

PARTICIPATION
Envoyez votre participation avant
le vendredi 2 juin 2023 minuit
sur papier libre (possibilité de l'accompagner de la double page avec les 7 cartes entourées)
à l'adresse suivante :

Communauté de communes
du Sud Territoire
8 place Raymond Forni
90100 DELLE

ou par mail :
jeu-concours@cc-sud-territoire.fr

Jeu-concours gratuit ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans, résidente dans l'une des 27 communes du Sud Territoire. Une seule participation par foyer. Tout défaut de renseignement ou erreur dans une ou plusieurs des réponses aux questions entraînera automatiquement l'élimination du participant. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, les informations collectées pour participer au jeu-concours sont destinées exclusivement à l'organisateur. Les gagnants autorisent expressément l'organisateur à publier leur identité. Tout participant au jeu-concours dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande. Règlement complet sur www.cc-sud-territoire.fr/jeu-concours.htm